

Jeudi 18 janvier 2018 – N°3280

LABELLISATION **2017-2018**

AVIS AUX CLUBS

Nouvelles demandes

Les nouvelles demandes de labellisation s'effectueront, à partir du 19 février, via l'application « Labellisation » sur extraNat 2.0.

Renouvellement de demandes

Les reconductions s'effectuent via les fiches de suivi papier. Vous pouvez retrouver ces fiches, pour chaque label, dans l'espace « Téléchargement » d'extraNat 2.0, document « dossier labellisation ». La Ligue ayant déjà reçu les attestations du 100% licence, elle ne les redemandera pas aux clubs pour les labels régionaux.



La Labellisation :
le cœur d'un système de réponses aux enjeux de la FFN



LES PRÉREQUIS DE LA LABELLISATION

Pour obtenir un label, le club doit répondre à des prérequis. Les labels sont décernés par la Fédération Française de Natation ; comité régional ou fédération.

- Tous les adhérents du club sont licenciés à la Fédération Française de Natation
- Le club est affilié à la Fédération Française de Natation
- Le club est agréé Ecole de Natation Française

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20

<http://www.lif-natation.fr> - email : lif@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

COMITE DIRECTEUR du 19 décembre 2017

ERRATUM : ENF Claudie Arnaud

CD 94 : les différents échanges entre le CD 94 et Madame Claudie ARNAUD, afin de trouver une date commune pour permettre une visite, n'ont pas pu aboutir, faute d'agenda compatible.

COMMISSION WATER-POLO du 15 janvier 2018

- Présents :** M. GUERGUADJ
- Excusés :** Mme HOULLIER
MM. COCOUCH (CTSR) et VENEAU
- Absentes :** Mmes EISSEN et KLEIN

FFN

Équipe de France A dames :
 Stage du 19 au 21 janvier 2018 à BOGLIASCO-RAPPALLO (Italie)

Matches Dames et Messieurs pour la qualification aux championnats d'Europe 2018 prévus à Barcelone (Espagne) du 14 au 28 juillet 2018 :

- FRANCE - SUISSE le samedi 24 février 2018 à Limoges (France)
- SUISSE - FRANCE le samedi 3 mars 2018 à Zurich (Suisse)



LIFN

- U15 Honneur**
EN Longjumeau Essonne se désiste du championnat U15 honneur.
- Pass'Compétition**
Mercredi 17 janvier 2018 au Racing Club de France
- Samedi 27 janvier 2018 à Aqua Sport Dalmatia

Le secrétaire : Otheman GUERGUADJ

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU 92

Patrick FRADET a représenté la Ligue régionale lors de l'Assemblée Générale du Comité des Hauts-de-Seine (CD 92) qui s'est déroulée le samedi 13 janvier à Rueil Malmaison.

De nombreux sujets ont été abordés. L'équipe dirigeante a insisté sur la nécessité d'une participation accrue et plus harmonieuse de quelques clubs aux activités du comité et à la vie fédérale.

Un grand bravo pour les excellents rapports sportifs et financiers présentés et pour le dynamisme apporté par les responsables des commissions natation course et natation artistique.

Après avoir débattu, l'AG s'est conclue par la traditionnelle galette et le verre de l'amitié.

Dimanche 14 janvier 2018 s'est déroulée à Sarcelles la formation officielle Eau Libre

- 9 candidats au recyclage officiels A
- 8 candidats à la formation officiels A
- 11 candidats à la formation officiels B

La formation s'est très bien déroulée. Les officiels en formation doivent, pour valider leurs diplômes, participer à des épreuves pratiques sur des étapes d'Eau Libre.

Un grand merci à tous les nouveaux candidats qui viennent agrandir la sympathique famille de l'Eau Libre.



Un grand merci à notre formateur Christophe BRINGUET pour sa formation très pertinente

Un grand merci aux dirigeants du club de Sarcelles ainsi qu'à la Communauté de Commune Roissy Pays de France pour l'accueil

Fabienne Charlopin

HAUT NIVEAU

Réunion haut niveau Francilien Mardi 9 janvier - Siège fédéral

Ouverture de la réunion : Julien ISSOULIE (DTN) et Rémi DUHAUTOIS (Directeur du haut niveau)

Pour résumer, les questions centrales étaient :

- quelle natation voulons-nous dans 10 ans ?
- quel modèle voulons-nous construire (ponctuée par JO 2020 et JO 2024) dans 6 ans ?

Les bases de la concertation étaient les suivantes, elles faisaient suite à la réunion du 4 novembre 2017 au Racing, aux visites techniques et aux entretiens réalisés avec les présidents et les entraîneurs dans les clubs.

Pour une réunion productive, chacun devait être en mesure de répondre à plusieurs problématiques :

- Est-on en capacité de faire du haut niveau en Île-de-France ?
- Quel est notre système de détection et de suivi des sportifs ?
- Quel est le niveau de formation des entraîneurs et des sportifs ?
- Quelles nouvelles structures devons-nous mettre en place, avec quels moyens ?

Si chacun dans sa discipline a pu s'exprimer sur une action forte organisée dans son club, nous ne sommes pas encore en mesure de dessiner une architecture précise qui nous permettrait de générer de la très haute performance.

Cela n'enlève rien au travail réalisé au sein des clubs et de la Ligue, mais chacun avec son niveau d'exigence.

Le projet initial est bien d'identifier les sportifs à soutenir, les structures et les entraîneurs à accompagner comme l'indique notre plan de développement.

Réunion haut niveau DRJSCS Mercredi 10 janvier

Sur le PPF natation en présence de :

- Julien ISSOULIE, DTN ;
- Rémi DUHAUTOIS, Directeur du haut niveau ;
- Michel GODARD, directeur du Creps de Châtenay-Malabry ;
- Philippe OMNES, chef du département haut niveau du Creps de Châtenay-Malabry ;
- Christèle GAUTIER, responsable du Pôle sport DRJSCS IDF.

Réunion de travail au Lycée Jeanne d'ALBRET Jeudi 11 janvier à Saint-Germain-en-Laye

L'objet de la réunion était la mise en place d'une section sportive scolaire natation course en partenariat avec le CNO ST GERMAIN.

Elle s'est tenue présence du Proviseur du lycée et des adjoints ainsi que les chefs d'établissement de proximité, l'inspecteur d'académie, le représentant de la mairie, les présidents des associations (athlétisme, tennis, hockey sur gazon, trampoline, etc.), Guillaume Benoist et le président du club.

Prochain travaux en février 2018

Visite technique au club de MELUN - Jeudi 11 janvier 2018

Entretiens avec Youri SOYER, président du club et d'Hervé PIQUEE, directeur sportif et des CPE de l'internat du Lycée.

Le Directeur Technique Régional
Dominique BASSET

APPEL A PROJET « Sport et santé en milieu rural »

La fondation de France lance un appel à projet qui a pour objectif de favoriser l'accès à la pratique physique et sportive en milieu rural.

La date limite pour la transmission des dossiers est le 21 février minuit.

Plus d'informations : <https://www.fondationdefrance.org/fr/sport-et-sante-en-milieu-rural>



Rencontre avec le Comité Ile-de-France Handisport

La Ligue Ile-de-France de Natation a rencontré le Comité Ile-de-France Handisport afin de permettre à nos nageuses et nageurs atteints d'un handicap, de pouvoir s'intégrer dans un circuit handisport.

Si vous avez, dans vos clubs, des personnes (enfants ou adultes) atteintes d'un handicap moteur ou sensoriel, **le Comité Ile-de-France Handisport** vous propose de vous affilier à la Fédération Française Handisport (FFH) afin que vos adhérents puissent suivre le parcours compétitif de la FFH. Vous auriez donc une double affiliation. Le Comité Handisport rembourse la première année d'affiliation et deux licences "cadres" (à savoir 93€ + deux fois 28€)

Pour plus d'information, rendez-vous sur <http://www.handisport-iledefrance.org/> ou par mail à m.coromina@handisport.org

Pourquoi s'affilier à la FFH ?

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE MOUVEMENT

S'affilier à la FFH, c'est faire partie de la famille Handisport.

ASSURANCE

S'affilier, c'est assurer l'association, les sportifs et les encadrants dans le cadre de leurs activités handisport au sein du club.

COMMUNICATION

Votre structure est identifiée au sein du réseau Handisport (national, régional, départemental, local) et l'information concernant votre accueil du public en situation de handicap est largement diffusée. Vous bénéficiez du réseau communication de la FFH via « Handisport le mag », le site internet...

COMPÉTITION

Pour les activités compétitives, s'affilier, c'est la possibilité de participer aux compétitions et d'en organiser.

RÉSEAU

Votre Comité Départemental et votre Comité Régional peuvent vous assurer un soutien administratif, logistique et/ou financier pour des actions spécifiques.

FORMATION

Le Centre National de Formation Handisport propose de nombreuses formations destinées à vos cadres licenciés.

Voir : catalogue-formation.handisport.org

FINANCEMENT

Toutes les associations affiliées ont accès aux aides de financement proposées par la FFH : aide à l'acquisition de matériel, aide à la mise en place de projet, à l'organisation d'événements ou de compétitions, de séjours sportifs,... Votre affiliation à la FFH vous permet d'accéder plus facilement à certaines aides financières locales.

EXPERTISE

La FFH dispose d'un réseau d'experts reconnus et compétents dans de nombreux domaines. En rejoignant le mouvement handisport, vous pourrez bénéficier de leurs conseils et de leurs connaissances.

LA LABELLISATION DES CLUBS

Elle vise à augmenter la qualité de l'offre de pratique en proposant un outil de structuration et de développement des clubs, dans de nombreux domaines. Les clubs labellisés bénéficient d'une promotion accrue et d'aides spécifiques à travers nos outils de communication dédiés, ainsi que d'une valorisation auprès des partenaires locaux et une attractivité plus forte de nouveaux licenciés.

RECONNAISSANCE

La FFH est reconnue d'utilité publique et bénéficie par ailleurs d'une délégation ministérielle pour exercer en France sa mission. Ses clubs et comités dûment affiliés peuvent à travers ce statut, recevoir des dons, subventions ou autres recettes et délivrer des reçus fiscaux. Enfin, ces mêmes structures peuvent percevoir des legs mais uniquement à travers le siège social fédéral.



Retrouver les activités de votre ligue régionale sur sa page Facebook à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/iledefranceNatation/>



www.eurocomswim.com

MAIRIE DE PARIS



RH

recrutement

Concours externe et interne

Éducateur·rice des activités physiques et sportives

Spécialité : activités aquatiques et de la natation

20 postes

Les éducateurs·rices des activités physiques et sportives de la commune de Paris coordonnent et mettent en œuvre sur le plan administratif, social, technique, pédagogique et éducatif les activités physiques et sportives de la Ville de Paris.

Dans la spécialité activités aquatiques et de la natation, ils-elles assurent l'animation sportive dans les piscines et sont chargé·e-s des cours collectifs ou individuels d'apprentissage de la natation et de l'encadrement des activités collectives de loisirs et de santé pour tous dans les piscines. Ils-elles peuvent également contribuer à l'évaluation et au bilan des activités mises en œuvre dans les piscines.

Ils-elles assurent également l'enseignement de la natation, au profit des élèves des établissements primaires publics, au même titre et à parité avec les professeur·e-s de la Ville de Paris, sous l'autorité pédagogique des inspecteur·e-s de l'Éducation Nationale. Les éducateurs·rices des activités physiques et sportives justifiant de 4 ans de services effectifs dans la spécialité activités aquatiques et de la natation peuvent occuper la fonction de chef·fe de bassin.

Les profils recherchés :

- Pratique des gestes de premier secours.
- Connaissance approfondie des activités de la natation et de leur environnement.
- Méthodes de pédagogie et d'animation.

Épreuves à partir du
19 mars 2018

INSCRIPTIONS :

uniquement du **8 JANVIER**
au **2 FÉVRIER 2018** inclus

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

(voir brochure du concours)

CONCOURS EXTERNE (16 POSTES)

■ Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment la condition de nationalité (française ou d'un état membre de la Communauté européenne, de l'Espace économique européen, de la Confédération Suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre) au plus tard au premier jour des épreuves.

et ■ Être titulaire d'un titre ou diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau IV, délivré dans une ou plusieurs disciplines ou activités physiques et sportives correspondant à la spécialité du concours, ou d'une équivalence reconnue au plus tard au premier jour des épreuves.

et ■ Être titulaire du titre de maître-nageur sauveteur au plus tard au premier jour des épreuves.

CONCOURS INTERNE (4 POSTES)

■ Être fonctionnaire ou agent·e public au jour des épreuves.

et ■ Compter au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier 2018.

et ■ Être titulaire du titre de maître-nageur sauveteur au plus tard au premier jour des épreuves.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

- Inscrivez-vous en ligne sur le site internet :

www.paris.fr

Rubrique ▶ **Insertion, emploi et formations**

OU

- Par dossier papier à retirer à l'accueil du bureau du recrutement, ou par voie postale **en joignant obligatoirement une enveloppe format A4** libellée à vos nom et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi jusqu'à 250g.

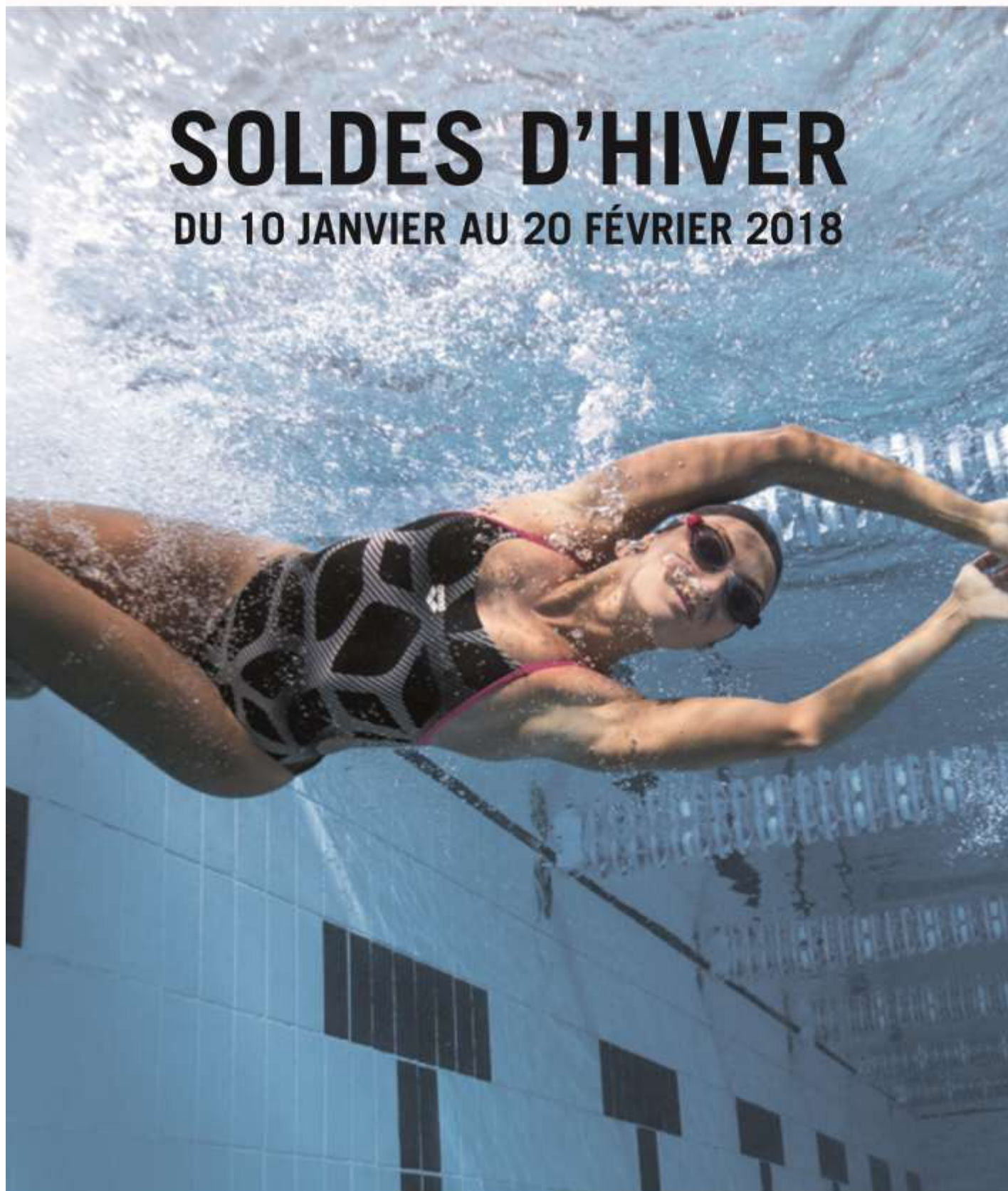
Mairie de Paris - Direction des ressources humaines
Bureau du recrutement
2 rue de Lobau 75196 PARIS Cedex 04



WATER INSTINCT

SOLDES D'HIVER

DU 10 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2018



ARENA SHOP PARIS - 43 rue des Pirogues de Bercy - 75012 PARIS